

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille seize,

le 13 décembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION  
8 DECEMBRE 2016

DATE d'AFFICHAGE  
16 DECEMBRE 2016

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice : 37  
Présents : 31  
Votants : 34

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - M. André PAJOLEC, - Mme Martine PENOT, - M. Jean-Pierre PRUNAUT, - Mme Christine RENAULT-TREGOUET, - Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Daniel BOURZEIX, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Yvette LOUER, - Hervé MICHAUD, - Bertrand ROBERDEL.

**M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Christian DROUAL**

**M. Joseph BROHAN donne pouvoir à M. Jean-Pierre PRUNAUT**

**M. Bertrand ROBERDEL donne pouvoir à Mme Régine ROSSET**

**Mme Yvette LOUER donne pouvoir à Mme Mireille LUCAS**

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Joël BOURRIGAUD a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°171-2016 – POLE RESSOURCES ET FINANCES – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A  
LA COMMUNE DE LE GUERNO**

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, rappelle que, dans l'attente de la livraison des terrains de rugby communautaires, il avait été convenu que la commune de Le Guerno mette à disposition du Rugby Club du Pays de Muzillac le terrain d'entraînement de football municipal, en contrepartie de la prise en charge par la Communauté de Communes des frais de remise en état de ce terrain, qui avaient été estimés à 4 907,04 € TTC.

Dans ce cadre, une subvention d'équipement, d'un montant de 5 000 euros, a été inscrite au budget primitif 2016.

La Commune, ayant engagé les travaux de terrassement et d'ensemencement du terrain d'entraînement de football, vient de solliciter la Communauté de Communes pour le versement de cette subvention d'équipement.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention d'équipement (chapitre 204) à la commune de Le Guerno pour un montant de 5 000 € dans le cadre des travaux de terrassement et d'ensemencement du terrain d'entraînement de football municipal, en contrepartie de l'utilisation de ce terrain par le Rugby Club du Pays de Muzillac dans l'attente de la livraison des terrains de rugby communautaires.

Pour Extrait Certifié Conforme,  
A Muzillac, le 16/12/16  
Le Président,

